#8 de 10

Plans

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS POUR PETITS RUMINANTS DE BOUCHERIE

RECOMMANDATIONS pour...
LES DÉROBÉES ET LES ZONES D'ENGRAISSEMENT

Pour obtenir de bonnes performances de croissance, les agneaux et les chevreaux doivent avoir un départ adéquat, ceci impliquant d'avoir accès à des aires d'alimentation à la dérobée, confortables et accessibles, dès leur première semaine de vie. Puis, suivant le sevrage, ces jeunes animaux ont besoin d'espace et d'un milieu adapté afin qu'ils puissent exprimer leur plein potentiel de croissance.

Ce document contient des trucs et conseils afin d'aménager des zones d'engraissement et des aires d'alimentation à la dérobée pour assurer le confort des jeunes animaux.

Pour assurer un revenu adéquat, le producteur d'agneaux ou de chevreaux doit engraisser ses animaux pendant une durée optimale notamment en fonction du coût de ses aliments, et ce, pour en tirer un maximum de profit à la vente. Il veut donc mettre en marché un animal assez jeune, avec une conformation carcasse répondant aux besoins du marché, le tout, dans un délai d'engraissement raisonnable. Plusieurs études ont démontré les effets bénéfiques de l'alimentation à la dérobée. En débutant très tôt, les papilles du rumen se développent mieux, ce qui contribue aux meilleures performances zootechniques après le sevrage.

L'AIRE D'ALIMENTATION À LA DÉROBÉE DEVRAIT AVOIR LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES:

⇒ Accessible (physiquement et visuellement) pour le producteur (facilité pour y entrer pour ajouter de la moulée, du foin, laver l'abreuvoir, ajouter de la litière, etc.)
⇒ Accessible pour les jeunes (beaucoup d'ouvertures et suffisamment grande pour les jeunes près du sevrage)
⇒ Éclairée (éviter les coins sombres)
⇒ Munie de chauffage d'appoint (lampe chauffante) en période plus froide
⇒ Dimension minimale:
- ◊ 4 pi x 10 pi dans des parquets de 8-10 femelles en lactation
- ◊ 6 pi x 12 pi ou plus dans des parquets de plus de 10 femelles en lactation (++ si prolifiques)

⇒ Munie d'un abreuvoir (à flotte de préférence)
⇒ Munie d'une mangeoire libre service dont la hauteur est ajustable et contenant un aliment adapté et frais
⇒ Munie d'un râtelier à foin si l'allée d'alimentation n'est pas accessible via la dérobée

MATÉRIAU À UTILISER
⇒ Métal (acier galvanisé ou inoxydable, aluminium)
⇒ Plastique résistant (PVC, HDPE)
⇒ Bois (poreux, plus difficile de bien laver et désinfecter)

⇒ Disposée loin des entrées d'air pour éviter les courants d'air.
⇒ Confortable et spacieuse avec une litière sèche et propre en quantité suffisante

Illustration de barrières à dérobée

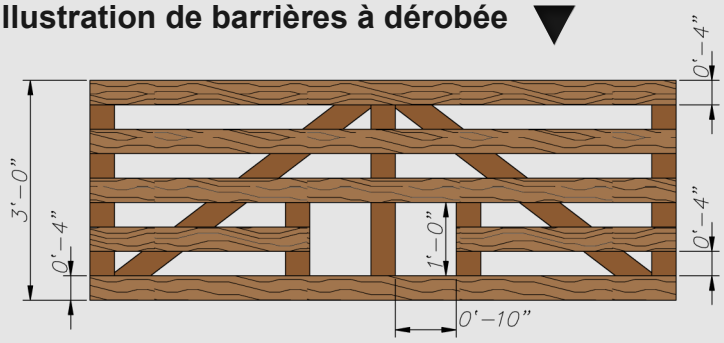

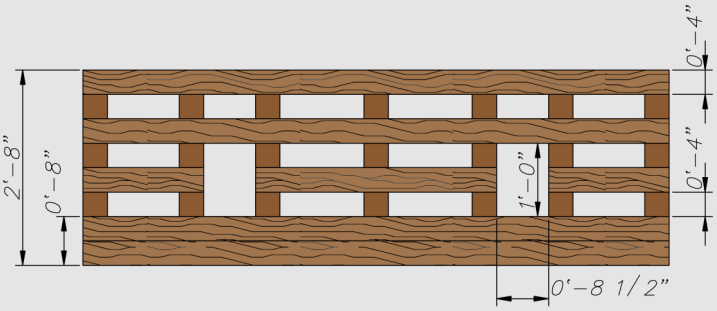

La longueur des croquis ci-contre peut varier selon les besoins et l'espace disponible dans les parquets pour y ajouter une dérobée. Les ouvertures doivent être d'au moins 8 po de large x 12 po de haut. Pour des jeunes animaux de plus gros gabarit, les ouvertures peuvent être plus larges (10 po). Le croquis du haut a l'avantage d'être plus léger et résistant avec ses barres diagonales. Le modèle du bas convient bien si on ne veut pas obstruer les ouvertures avec l'ajout de litière. Il est aussi moins haut, donc facile à enjamber pour le producteur qui veut y entrer. Un modèle avec des caractéristiques de l'un ou l'autre de ces croquis pourrait être conçu. Autrement, il existe des modèles sur le marché.

Quelques modèles disponibles sur le marché

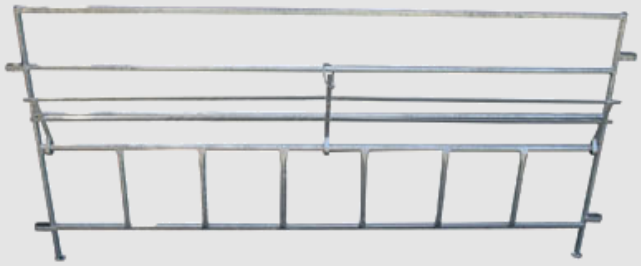

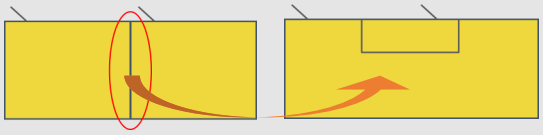

ASTUCES DE CONCEPTION

Il peut être intéressant de concevoir des barrières à double fin, c'est-à-dire qu'elles servent à la fois aux cases de mises-bas et aux dérobées (photo ci-contre). Il suffira de penser à un système pour fermer les passages lorsque la barrière sert pour les cases et vice-versa.

Une barrière de parquet pourrait aussi servir de barrière à dérobée avec des passages pour jeunes animaux qui se ferment ou s'ouvrent selon les besoins.

Par exemple, 2 parcs côte-à-côte de 9 femelles en lactation, pourraient devenir un grand parc de 18 femelles en lactation avec 2 portes d'accès. La barrière séparatrice sert alors de barrière à dérobée que l'on installe au centre avec 2 barrières de 4 pi. La dérobée peut alors être installée devant une porte pour en faciliter l'accès par le producteur, laissant la seconde porte pour entrer dans le parquet directement.

Idéalement, on installera la dérobée le long d'une allée de circulation pour y avoir accès rapidement. Si la dérobée est installée le long d'une allée d'alimentation, il faut s'assurer que toutes les brebis du parcs ont un espace mangeoire suffisant.

N.B. Les croquis ne sont que pour l'information du lecteur et les dimensions présentées ne sont qu'à titre indicatif. Ces croquis ne sont pas des plans de construction. Un(e) professionel(le) spécialisé(e) doit être consulté(e) pour adapter les aménagements aux contraintes de terrain et de production.

Illustration d'une aire d'engraissement avec alimentation automatisée

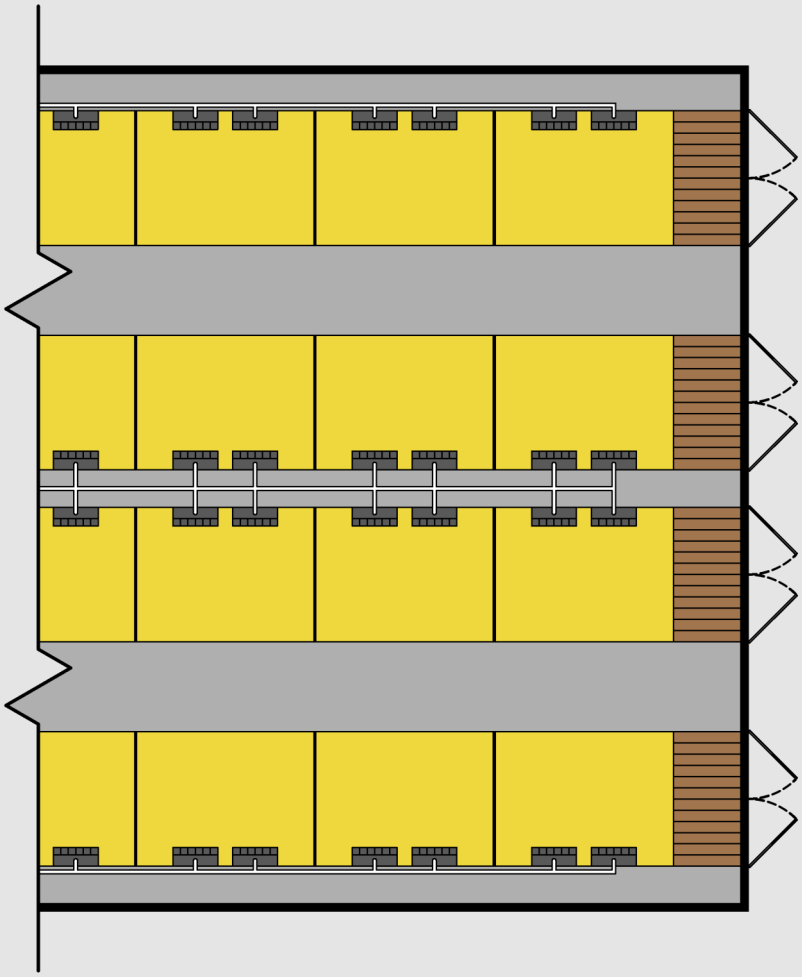

- ⇒ L'aménagement d'une section du bâtiment pour l'élevage des jeunes animaux comporte certains avantages, notamment la possibilité d'y installer des vis flexibles, telles que sur le croquis ci-contre. Le service des fourrages se fait alors normalement selon le système d'alimentation du producteur et l'apport des concentrés se fait automatiquement. Les vis se trouvent au-dessus des allées de circulation et chaque trémie peut être remplie individuellement grâce à un interrupteur situé à proximité. Il peut aussi être possible de contrôler le remplissage d'une section complète (ex.: 7 trémies dans une même allée).
- ⇒ L'utilisation d'une moulée commerciale cubée limitera le triage. Il est toutefois possible de servir un mélange fait à la ferme. Celui-ci doit tout de même être homogène et une surveillance accrue du triage alimentaire devra être fait.
- ⇒ Les ponts de bois devant les portes d'évacuation des fumiers servent également à la circulation des animaux d'une allée de parquets à l'autre.
- ⇒ Minimalement, cette zone devrait pouvoir permettre le tri des mâles et des femelles dans un premier temps puis de séparer les jeunes animaux en fonction de leur poids pour avoir des parquets les plus uniformes possible (écart maximal entre les animaux d'un même parquet de 5 à 10 kg; plus l'écart est petit plus on observe une uniformité dans le parquet).
- ⇒ Enfin, même si le service des concentrés est automatique, il faudra respecter la densité animale dans les parquets ainsi que l'espace mangeoire pour ne pas nuire aux performances des animaux.

Recommandations espace mangeoire (po/tête)	Ovin	Caprin
Jeunes à l'engraissement	5-7 si à volonté sinon 10	5-7 si à volonté sinon 12
Femelles de remplacement	12	14

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le respect de la densité animale en engraissement est un élément très important. Le potentiel de croissance des animaux sera mieux exprimé si ceux-ci sont dans un environnement assurant leur confort et leur permettant de se déplacer librement dans des parquets spacieux. Une densité élevée peut conduire à des problématiques de santé importantes qui vont compromettre la croissance des agneaux et des chevreaux.

Densité animale (pi²/tête)	Ovin	Caprin
Jeune fraichement sevré < 30 kg	6,5	3-5,5
Jeune sevré > 30 kg	8-10	8-10

 © CEPOQ 2018

ZONE D'ENGRAISSEMENT (SUITE)

L'espace requis pour l'engraissement doit être calculé en fonction de la productivité du troupeau et du pourcentage de sujets engraissés pour le marché du lait, léger ou lourd. Typiquement, après le sevrage d'un groupe, c'est à ce moment que le nombre d'animaux en engraissement est généralement le plus élevé dans le bâtiment, donc le calcul de l'espace nécessaire devrait se faire en considérant les périodes de pointe, c'est-à-dire les périodes où le nombre de sujets à l'engraissement est à son maximum.

La zone d'engraissement devrait être à proximité de l'aire de manipulation puisque la pesée des agneaux et des chevreaux est une tâche hebdomadaire si l'on veut suivre de près leur croissance. Le quai d'embarquement devrait être près de la zone d'engraissement et un parquet devrait être disponible pour y envoyer les animaux triés et destinés à l'envoi aux encans ou abattoirs.

Des allées de circulation le long des parquets dédiés à l'engraissement faciliteront les manipulations courantes sur les animaux qui y sont ainsi que l'accès par le producteur aux mangeoires de concentrés. Des systèmes automatisés pour le service des concentrés permettront une efficacité du travail au niveau de l'alimentation des animaux. Le nettoyage régulier des trémies demeure important pour y enlever les éléments indésirables (paille, fèces) qui peuvent s'y retrouver ou encore la poudre parfois générée par les concentrés cubés. Il faudra donc ajuster la hauteur de ces trémies en fonction du gabarit des animaux pour éviter qu'ils ne grimpent dedans.

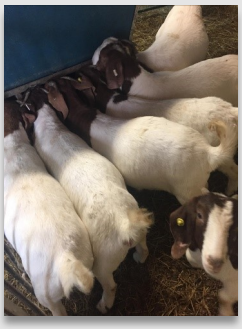

Les zones d'engraissement s'aménagent dans divers types d'environnement: section froide ou isolée, section en JC ou JL dans le cas de bâtiments sous photopériode. Les conditions d'ambiance doivent dans tous les types de bâtiments être adéquates. Par ailleurs, les zones d'engraissement peuvent également servir à l'élevage des sujets de remplacement. Il importe cependant d'avoir suffisamment de parquets pour séparer les sujets dédiés aux marchés de la viande de ceux pour l'élevage afin d'adapter l'alimentation aux besoins des divers groupes.

Quelques exemples de trémies vues chez les producteurs

Dans le cas de l'alimentation à volonté, il faudra s'assurer que les trémies ne se vident jamais complètement et que leur nombre soit suffisant en fonction du nombre de jeunes animaux à l'engraissement dans le parquet. Règle générale, on évalue à 5 po l'espace mangeoire nécessaire pour des animaux à volonté. Sans trémie à concentrés dans les parquets, une portion de l'allée d'alimentation (avec ou sans mangeoire) pourrait servir pour les concentrés à volonté et l'autre portion pour les fourrages.

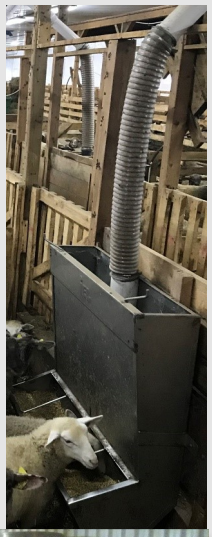

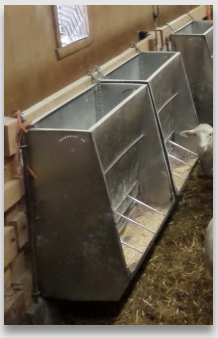

RÉFÉRENCES

⇒ L'élevage du mouton, CRAAQ 2010

⇒ L'élevage de la chèvre, CRAAQ 2009

⇒ Croquis : Lizotte P.-L. et Potvin R. 2018.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec · Canada · Cultivons l'avenir 2 – Une initiative fédérale-provinciale-territoriale · CEPOQ Centre d'expertise en production ovine du Québec · Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec · Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec